



ᐅᐅᐅᐅ ᐃᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ Kativik Ilisarniliriniq

POSTE:	OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN (RÉGIONAL)
SERVICE:	RESSOURCES MATÉRIELLES
CONCOURS N°:	REGCERTIF1806-02
LIEU DE TRAVAIL:	DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS DU NUNAVIK
STATUT:	TEMPS PLEIN RÉGULIER
ENTRÉE EN FONCTION:	JUIN 2018

Kativik Ilisarniliriniq est une commission scolaire proposant des services éducatifs dans les 14 communautés du Nunavik. Le centre administratif de Montréal devrait être appelé à déménager au Nunavik.

FONCTION & TÂCHES:

Le rôle principal et habituel de l'employé de ce corps d'emploi consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

- Cet employé effectue ou aide à effectuer des travaux d'entretien général ou d'entretien préventif sur tous les équipements et systèmes opérationnels de la commission scolaire.
- Il doit être prêt à faire des déplacements et aller dans d'autres villages suivant un calendrier de travail ainsi qu'en cas d'urgence.
- Au besoin, il accomplira toute autre tâche connexe.
- Peut être appelé à coordonner le travail d'autres ouvriers d'entretien.

QUALIFICATIONS:

Détenir un diplôme ou avoir fait des études en formation professionnelle dans une spécialité du bâtiment appropriée pour la catégorie d'emploi ou détenir un diplôme ou une attestation d'études reconnue comme étant équivalente par les autorités compétentes et compter au moins 4 ans d'expérience pertinente.

La Commission scolaire peut à son gré ne pas tenir compte des qualifications précitées si elle juge adéquate la candidature d'une ou d'un bénéficiaire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et que la personne accepte de suivre un programme de formation déterminé par la Commission.)

EXIGENCES:

- Connaissance de la menuiserie, de l'électricité, de la peinture, de la mécanique et de la plomberie afin de pouvoir faire des travaux d'entretien et des réparations.
- L'expérience des systèmes de chauffage et de ventilation et de leur réglage serait un atout.
- Connaissance pratique d'au moins deux des trois langues de la commission scolaire (inuktitut, français, anglais).
- Détenir un permis de conduire.

HORAIRE DE TRAVAIL: 38,75 heures par semaine.

CLASSIFICATION / SALAIRE / AVANTAGES SOCIAUX:

Conformément à la convention collective des soutiens du AENQ : 27,56\$/l'heure (sans dépendent) OU 31,72\$/l'heure (avec dépendent) *(cela inclut la prime allocation nordique)

en plus du salaire, vous pourriez être admissible à des avantages sociaux tels que :

- 20 jours de vacances annuelles ;
- 2 semaines de congé pendant la période des fêtes;

et, lorsqu'applicable, à d'autres avantages sociaux tels que :

- Horaire d'été ;
- Logement ;
- Allocation nordique ;
- Voyages sociaux ;
- Transport de nourriture.

Tous les avantages sociaux sont accordés au prorata de la tâche.

DÉLAI POUR POSTULER: 16h00 le 22 juin 2018

FAITES PARVENIR VOTRE CANDIDATURE PAR COURRIEL À :

soutien@kativik.qc.ca
Vous devez indiquer REGCERTIF1806-02
dans l'objet du courriel

Service des ressources humaines
KATIVIK ILISARNILIRINIQ

Nous communiquerons seulement avec les personnes dont nous aurons retenu la candidature.

**L'utilisation du masculin aux présentes découle uniquement d'une volonté de simplification linguistique.*



Kativik Ilisarniliriniq is a school board offering educational services in the 14 communities of Nunavik. The Montréal administrative center should eventually move to Nunavik.

The principal and customary work of the employee consists in performing maintenance repairs, preventive maintenance and alteration works relevant to the work practices of several building trades.

- He or she performs and/or assists in performing general maintenance repairs, preventive maintenance and alterations to all equipment and operating systems of the school board buildings.
- He or she must be ready and willing to travel to other communities based on a work duty schedule and/or in an emergency situation.
- If need be, he or she performs any other related task.
- May be called upon to coordinate work done by other maintenance workers

To hold a diploma of vocational studies in a pertinent building specialty for the class of employment or hold a diploma or attestation of studies recognized as equivalent by the competent authority and have a minimum of 4 years of pertinent experience.

The Board may, at its discretion, waive any or all of the aforementioned qualifications if it finds a suitable candidate who is a beneficiary of the James Bay and Northern Québec Agreement (JBNQA) and who accepts, as a condition of employment, to follow a training plan determined by the Board.

- Knowledge of carpentry, electrical work, painting, mechanical work and plumbing maintenance repairs.
- Experience with heating and ventilation systems and their controls would be a definite asset.
- Priority will be given to candidates with recognized credentials to work with oil-fired heating equipment.
- Working knowledge of at least two languages of the Board (Inuktitut, French, English).
- To hold a valid driver's permit

CLASSIFICATION / SALARY / BENEFITS:

In accordance with the AENQ collective agreement for support staff: 27.56/hour (without dependents) OR \$31.72/hour (with dependents) *(this includes northern allowance premium).

- 20 days of annual vacation
- 2 weeks of vacation during Holiday season

- Summer schedule
- Housing
- Northern allowance
- Social trips
- Food cargo

All benefits are prorated based on the percentage of the task.

Only those candidates under consideration will be contacted.

